

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE LENS  
CANTON DE LIEVIN  
COMMUNE DE VIMY

## CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°17

### SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du deux décembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Christian SPRIMONT, Julien WOJCIESZAK, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

**Absents excusés** : Franck LODER, Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Raymond MIKLIC.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

### OBJET : Séjour ski à FRABOSA – Du Samedi 21 février au Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026.

L'intérêt d'un séjour au ski pour les jeunes de la Commune présente de nombreux avantages à la fois éducatifs, sociaux et territoriaux.

Tout d'abord, il s'agit d'une **opportunité d'ouverture et de découverte** : beaucoup de jeunes n'ont pas accès aux sports de montagne, et ce type de séjour leur permet de découvrir un nouvel environnement, d'apprendre à pratiquer le ski et de développer leur autonomie.

Sur le plan **éducatif et citoyen**, le séjour favorise la vie en collectivité, le respect des règles, la solidarité et la responsabilité. Les jeunes apprennent à vivre ensemble, à s'entraider et à participer à la vie du groupe, ce qui contribue à leur éducation à la citoyenneté.

C'est également un moyen de **renforcer la cohésion sociale** au sein de la commune. En réunissant des jeunes de différents quartiers et milieux sociaux, l'action crée du lien et lutte contre l'isolement. Elle valorise aussi l'image d'une commune investie dans la jeunesse et le bien-être de ses habitants.

Enfin, un tel projet s'inscrit dans une **politique locale de jeunesse et d'éducation populaire** : il permet de promouvoir l'accès de tous aux loisirs, à la culture sportive et à la nature, tout en soutenant les valeurs de partage, d'égalité et de respect de l'environnement.

Le séjour comprend :

- Hébergement et nourriture (4 repas par jour)
- Transport
- Forfait de ski 5 jours + Matériel de ski
- Un budget pédagogique à disposition du directeur
- La présence du référent pédagogique à 2 réunions

- Frais administratifs d'organisation et Assurances et assistance des participants

### Le logement :

L'hôtel le Skilift se situe à Frabosa Soprana, à 200m des premières remontées mécaniques du Domaine Mondole ski. Chambres de 2 à 4 lits avec sanitaire complet. L'établissement possède un salon commun, un restaurant, une salle d'activité et une connexion WI-FI.

### Restauration :

Les repas sont pris aux restaurants de l'Hôtel sous forme de buffet. La qualité des plats respecte la bonne réputation de la cuisine italienne. Pique-Nique possible pour les sorties à la journée.

### Le transport :

Le transport se déroulera en car grand tourisme (vidéo et toilettes). Le trajet se réalisera de nuit. Deux chauffeurs professionnels se relayeront tout au long du trajet.

### Assurance :

Itinéraire Vacances et Voyages dispose d'une assurance professionnelle auprès de la MAIF qui garantit l'ensemble de ces activités.

Les participants disposeront d'une assurance qui couvre l'ensemble des risques, à savoir :

- Responsabilité civil – Défense
- Indemnisation des dommages corporels
- Dommage aux biens
- Assistance – Rapatriement

### Le ski :

La station est la fusion de 3 stations de ski (Fabrosa Sopran – Prato Nevoso – Artesina)

Les skieurs ont à leur disposition 105.3 km de pistes et 25 remontées. La station de sports d'hiver se situe entre 807 et 2085 m d'altitude.

### Animation :

En marge des activités proposées sur notre planning, des activités extra-ski seront proposées (Ski nocturne, Raquette, Musée de la montagne)

### L'équipe :

L'ensemble des activités et animations sera encadré et conduit par une équipe travaillant à l'année au CAJ : Un directeur Vincent FARINE, joignable au 06.40.90.97.54, un directeur adjoint Benoit SIX (BAFD stagiaire) et 5 animateurs (trices) diplômé(e)s BAFA.

## L'organisation :

Le prix demandé aux familles vimynoises et farbusiennes est de 500,00 euros pour un enfant et 975,00 euros pour un enfant extérieur.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 6 janvier 2026 à 8h00 à l'espace Nelson Mandela.

## BUDGET PREVISIONNEL

Effectif : 40 participants (37 Vimynois et 3 Farbusiens ou extérieurs), 1 directeur et un directeur adjoint (agents communaux) et 5 animateurs.

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
• Prix du séjour 850€/enfant/40 enfants (34000€)	38 500€00	Participation des familles 500 € x 40 enfants	20 000€00
• 750€00/animateur/6 pers (4500€) Gratuité pour le directeur.			
Coût des animateurs (5 pers)	5 227€46	Participation de la CAF Subvention séjour : Bonus territoire :	9 864€00 7 330€00
Coût des agents (2 personnes) forfait heures sup	1 700€00	Participation communale Participation Farbus (3jeunes)	9392.46 € 00 1425 €00
Coût salarial brut chargé (2 personnes)	2 084€00		
Dépenses diverses	500€00		
<b>TOTAL :</b>	<b>48 011€46</b>		<b>48 011€46</b>

A cet effet, le maire demande au conseil municipal

- de valider le projet dans son ensemble

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
  
Christian SPRIMONT

